

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE :

Revue de la Semaine : La colonisation au Lac St-Jean; ce qu'en pense notre confrère du *Courrier de St-Hyacinthe*.—La dénudation rapide des forêts aux Etats-Unis.—Avis au pèlerin de la Pointe-au-Père, près de Rimouski.—Dictionnaire géographique des familles Canadiennes, par M. l'abbé G. Tanguay.—Nécrologie : l'eu l'honorable M. Jean-Charles Chapais, sénateur et membre du Conseil privé du Canada.

Causerie Agricole : Ensilage des fourrages verts.

Sujets divers : Destruction des plantes nuisibles.—La pomme de terre pour la volaille.—Apiculture : Manière de nourrir les abeilles.

Choses et autres : Culture du tournesol (soleil).—La ponte des poules.—L'eau à donner aux poules.

Recettes : Moyen de préserver le fer de la rouille.—Remède pour guérir les moutons empoisonnés.

A nos abonnés.—Suivant les règles d'abonnement à la Gazette des Campagnes nous ferons remarquer qu'on ne peut en cesser l'abonnement sans avoir donné par écrit, un mois avant l'expiration de l'abonnement, de l'intention de le faire, et pour cela il faut avoir préalablement payé les arrérages d'abonnement, s'il y en a. On ne s'abonne pas moins que pour un an à la Gazette des Campagnes.

Prime offerte à nos abonnés.—Comme la nouvelle année de la Gazette des Campagnes (23e année) commencera au mois d'août, pour la plupart de nos abonnés, ceux qui nous feront parvenir le prix d'abonnement jusqu'au 1er août 1886, y compris les arrérages, recevront en prime le volume suivant qui peut être d'une grande utilité aux cultivateurs et à ceux qui gardent des chevaux : "LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE.

Cette offre de prime ne vaudra que pour les mois de juillet et août.

Le gérant de la Gazette des Campagnes, Hector A. Proulx offre en vente des volumes de littérature très intéressante. Voir son annonce au No 41 de la Gazette des Campagnes.

REVUE DE LA SEMAINE

La colonisation au Lac St-Jean.—Notre confrère du *Courrier de St-Hyacinthe* attire de nouveau l'attention de nos gouvernants sur la nécessité d'aider au parachèvement du chemin de fer en voie de construction, conduisant au lac St-Jean. Personne plus que notre honorable confrère n'est en position de mieux connaître l'importance qu'il y a de pousser activement et promptement à la colonisation des fertiles vallées du Lac St-Jean qu'il y a parcourues lui-même dans tous les sens et à l'égard desquelles il a publié une intéressante brochure, il y a quelques années.

Voici ce que nous lisons dans le *Courrier de St-Hyacinthe*, sous le titre "Le Sagouanay :

"La nouvelle nous arrive que Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Masson aurait manifesté l'intention de visiter une partie du territoire du Sagouanay, et de se rendre jusqu'au lac St-Jean, en compagnie de plusieurs membres de son cabinet.

"Nous espérons que la nouvelle se confirmera, car souvent on a vanté et avec raison la fertilité de ce vaste domaine. De Chicoutimi à Normandin, et au-delà, il y a des terres en quantité et qui n'attendent que l'arrivée du colon pour produire des moissons abondantes.

Dans cette belle région il y a aussi une population vigoureuse, intelligente, que nous avons eu le plaisir de visiter, il y a quelques années, mais à laquelle il manque une chose pour la rendre prospère et faire du territoire qu'elle habite une des zones agricoles les plus importantes de notre province. Il lui manque une voie ferrée pour l'écoulement de ses produits. De St-Félicien, situé à l'extrémité du lac St-Jean, à Chicoutimi ou à la Baie des Ha ha, la distance est de trente lieues. Ces deux derniers endroits étant les seuls ports d'expédition, il s'ensuit que les cultivateurs de Saint-Félicien ou du township Normandin qui est encore plus éloigné, se trouvent dans l'impossibilité d'exporter le surplus de leurs récoltes. Quel gain peut

faire un cultivateur sur une charge de blé, lorsqu'il lui faut faire 60 ou 70 lieues, aller et retour, pour transporter son grain chez le marchand expéditeur?

« C'est donc un chemin de fer qu'il faut aux habitants du lac St-Jean et de ses environs, pour leur permettre de prospérer; et ce chemin, déjà commencé, devrait être au plus tôt parachevé.

« On vante beaucoup le Nord-Ouest canadien, et le pays a fait des sacrifices considérables pour y diriger le courant d'émigration. Eh bien, il y a aux alentours du lac St-Jean des terrains d'alluvion magnifiques et dont la fertilité peut être comparée aux prairies du Manitoba. Non seulement la province de Québec, mais la Puissance entière a intérêt à ouvrir le vaste territoire du Saguenay à la colonisation, et nous croyons du devoir des deux gouvernements fédéral et provincial d'aider dans la mesure de leurs forces aux progrès de cette belle partie du pays.

« Nous nous réjouissons donc à la pensée que l'honorable M. Masson et ses ministres iront visiter ces terres fertiles, et nous vivons assez loin du lac St-Jean et de Québec pour croire que le témoignage que nous rendons au Saguenay est tout-à-fait désintéressé. »

La dénudation rapide des forêts aux Etats-Unis.—La diminution du sol forestier aux Etats-Unis commence à attirer l'attention des économistes et des législateurs de ce pays comme la chose a lieu pour la Puissance du Canada. Là, comme dans la Province de Québec, le profit que la destruction du bois procure immédiatement, quelque faible qu'il soit, prévaut sur les avantages lointains, quelques considérables qu'on puisse les supposer, que son maintien pourrait présenter. Cependant nous espérons que, grâce au beau mouvement que vient d'opérer l'association forestière de la Province de Québec ayant en tête les agronomes marquants que nous pouvons y compter, nos populations se pénétreront des dangers auxquels nous exposons l'avenir de notre pays par l'anéantissement de nos forêts, pour revenir de cette insouciance à l'égard de la destruction de nos bois qui se fait sur une grande échelle en plus d'un endroit.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans la Presse de Montréal :

« La dénudation rapide des bois est quelque chose d'inique aux Etats Unis comme au Canada, et les résultats fâcheux qui en découlent, jettent l'alarme au sein de bien des contrées. Jusqu'à nos jours, le domaine public boisé a été de plus en plus dévalisé, d'une part, par le feu et, d'autre part, par les spéculateurs et les marchands de bois. Leur action a changé entièrement le milieu; elle a entraîné le manque d'eau et de pluie, les grandes sécheresses et les excès de température.

« Le rapport officiel du département forestier, en 1884, donne une idée très exacte de la destruction progressive des bois. Dans la Pensylvanie plus de 70 0/0 des forêts ont été rasées à blanc. Iowa a perdu environ 40 0/0 de ses bois; Minnesota, 17 0/0; Indiana, 55 0/0; Illinois, 60 0/0; Wisconsin, 60 0/0, etc.

« Depuis 25 à 30 ans, les forêts n'ont pas cessé de diminuer constamment. Les nombreux incendies qui, de leur côté, ont occasionné des pertes énormes, ont été communiqués par les chasseurs et les locomotives des chemins de fer. De 1870 à 1878, par exemple,

plus de 4,500,000 acres de haute futaie ont été brûlés complètement dans l'Etat seul d'Ohio. On évalue à 300,000,000 de dollars la perte totale en bois qui est occasionnée annuellement par le feu aux Etats-Unis.

« En 1870, la quantité de bois consommée aux Etats-Unis était de 12,755,543,000 pieds cubes de bois de construction et de service et de 3,265,516,000 pieds cubes de barbeau. Dix ans plus tard, c'est-à-dire en 1880, le recensement général démontre que les produits exploités s'élevaient à 18,091,356,000 pieds de bois de construction et à 5,555,046,000 de barbeau.

« Ces quelques chiffres sont suffisants pour établir la marche ascendante de l'exploitation exagérée des forêts et la manière peu intelligente avec laquelle on a traité les propriétés boisées.

« De 1879 au 1er janvier 1885, Chicago seul a reçu 10,172,941,322 pieds cubes de bois de construction et de service.

« Le reboisement a pris naissance dans certaines contrées où l'on ressent trop les effets funestes de la disparition des bois. Dans le Nebraska, entre autres, 4,500,000 arbres ont été plantés pendant le courant de l'année dernière, et plus de 2,000 minots de graines de noyer et d'autres arbres ont été semées. Un mouvement analogue se produit dans d'autres Etats, mais d'une façon trop lente et trop incertaine pour assurer la compensation des pertes que les forêts essuient encore tous les jours.

« Aussi longtemps qu'elles resteront aux mains de l'initiative privée, le mal ne cessera pas, mais continuera à s'accroître davantage. »

Avis aux pèlerins de Ste Anne de la Pointe-au-Père.—Les pèlerins qui désirent venir au sanctuaire de la Pointe-au-Père seront heureux d'apprendre que désormais, suivant la nouvelle table officielle de l'horaire du chemin de fer Intercolonial, tous les trains portant les passagers arrêteront à la station de la Pointe-au-Père, soit pour y laisser les passagers ou les recevoir, pourvu que ces passagers avertissent le conducteur du train quand on voudra en descendre, ou qu'on fasse signal à la station quand on voudra y monter.

Les trains venant de l'Ouest sont dus à la station de la Pointe-au-Père aux heures suivantes: *Accommodation*: 11-38 heures A. M.—*Express de Québec* 2-40 heures P. M.—*Express local*, 8-58 heures P. M.

Les trains venant de l'Est: *Express local*, 6-38 heures A. M.—*Express de Halifax*, 12-58 heures P. M.—*Accommodation*, 1-42 heures P. M.

La route conduisant de la station au sanctuaire de St-Anne, sans être un chemin de première classe, est cependant bonne et bien sèche, et n'a que deux milles de longueur.

Les pèlerins venant de l'Est par le train de 6-38 heures A. M. seront rendus au sanctuaire à temps pour la Sainte-Messe, et pourront retourner, s'ils le désirent, par le train de 11-38 heures A. M.

Dictionnaire généalogique des familles Canadiennes, par M. l'abbé G. Tanguay—Les journaux de Québec informent que l'œuvre si importante de M. l'abbé Tanguay, le *Dictionnaire généalogique des familles Canadiennes*, va pouvoir enfin se terminer. Le gouvernement de la Puissance du Canada a voté une aide de \$1,000 pour la publication du second volume qui

comprendra, si nous ne nous trompons pas, la période qui s'étend de 1700 jusqu'à la cession du pays. Avec ce second volume, on pourra établir sûrement la généalogie du plus grand nombre de nos familles Canadiennes qui s'empresseront de souscrire à cet ouvrage. En achetant ce volume, on ne saurait mieux encourager cette œuvre éminemment patriotique qui a valu à son auteur, M. l'abbé Tanguay, tant de recherches et un travail aussi opiniâtre à la compilation d'anciens archives établissant la généalogie de nos anciennes familles Canadiennes-françaises. Nous souhaitons un entier succès à M. l'abbé Tanguay dans la publication du second volume de son dictionnaire généalogique que nous attendons avec impatience.

Nécrologie.

Feu l'honorable Jean-Charles Chapais, Sénateur et membre du Conseil privé du Canada.

C'est avec douleur que nous avons aujourd'hui à annoncer la mort de l'honorable M. Jean-Charles Chapais si intimement connu dans le comté de Kamouraska, qu'il a servi pendant plus de trente-cinq années, comme député, comme ministre et comme sénateur; de celui qui a servi son pays avec patriotisme et honorabilité pendant autant d'années au milieu des luttes gigantesques de la politique. Cette mort a été comme un coup de foudre pour tous ceux qui ont été à même de connaître et d'apprécier ce vétéran de la politique qui a toujours été droit son chemin, uniquement guidé par sa conscience et le sentiment du devoir. C'est un de ces hommes remarquables qui n'ont dû leur élévation qu'à leur mérite, qu'à une longue chaîne de services rendus au pays, à une vie de travail et de bons exemples.

Cette perte est vivement sentie par nous qui, comme propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, avons été l'objet de ses plus profondes sympathies, en plusieurs occasions difficiles dans lesquelles nous nous sommes trouvés.

Dans la carrière de marchand qu'il avait embrasée, comme dans les hautes positions que lui ont valu son caractère intègre, souvent M. Chapais nous a dit que là où il éprouvait la plus grande satisfaction et un véritable bonheur, c'était lorsqu'il pouvait se livrer à la culture de sa terre, à la direction de ses fermes, car il affectionnait autant le travail des champs qu'il avait en honneur la profession de cultivateur: c'est pourquoi, il s'est toujours fait un devoir de nous aider de son influence et de ses conseils, parce que, comme journaliste agricole, nous servions une cause dont lui-même s'est fait le dévoué champion.

L'œuvre de la colonisation a trouvé en lui un protecteur zélé à qui l'on doit l'établissement du fertile bassin du Lac St-Jean. Il a dépensé de son propre argent pour procurer aux colons de cette fertile région de vastes scieries et des moulins à farines indispensables à la colonisation. La société de colonisation du comté de Kamouraska avait en M. Chapais, un zélé directeur et un puissant appui.

M. Chapais a aidé grandement au maintien de notre Ecole d'Agriculture de Ste-Anne; et c'est lui qui lors de la bénédiction de cette école par Mgr l'Arche-

vêque Baillargeon, le 10 octobre 1859, fit le discours d'inauguration de cette institution agricole qui compte plus d'un quart de siècle d'existence et qui a pour fondateur le Rév. M. François Pilote.

Nous n'avons pas à parler ici de ce qui touche à la vie entière de M. Chapais, de sa loyauté en affaires, de son désir et de son empressement à obliger, de son extrême charité à l'égard des pauvres auxquels il donnait largement, et nous n'avons pas à rappeler à tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, son affabilité et son accueil toujours bienveillant. Une plume plus autorisée que la nôtre se chargera, nous l'espérons, de payer à cet homme d'Etat, à ce parfait gentilhomme, un juste tribut de reconnaissance que lui ont valu ses hautes qualités et une vie si bien remplie au service de son pays.

Depuis plusieurs années, M. Chapais souffrait d'une maladie chronique qui l'affaiblissait sensiblement, mais qui ne paraissait pas triompher de sa forte constitution. Il y a un mois, il est venu au milieu de sa famille y passer quelques jours. Il se sentait alors beaucoup mieux. Mais lundi, le 13 juillet, sa maladie fut tout-à-coup compliquée d'une inflammation des intestins; et vendredi le mal s'aggrava si rapidement que tout espoir de le sauver était perdu; il reçut avec une grande ferveur les derniers sacrements et il rendit son âme à Dieu, ce même jour, 17 juillet, à l'âge de 73 ans et 8 mois.

Que la belle âme de celui que nous regrettons aujourd'hui reçoive au Ciel le prix de son mérite! et qu'elle se réjouisse d'avoir laissé de si beaux exemples qui sont un flambeau placé sur le chemin de ceux qui sont les dignes héritiers de ses nobles qualités et de ses vertus.

M. Chapais naquit à la Rivière-Ouelle le 21 décembre 1812 et était fils de M. J.-C. Chapais, marchand de cette paroisse. Il fit ses études au séminaire de Nicolet, et se livra au commerce à St-Denis. Il épousa Mlle Dionne, fille aînée de feu l'Hon. M. Amable Dionne, d'abord marchand à Kamouraska, ensuite seigneur de Ste Anne de la Pocatière.

Nos condoléances à la famille du regretté M. Chapais, dans laquelle nous comptons trois de nos confrères: MM. J. C. Chapais et E. A. Barnard rédacteurs du *Journal d'Agriculture*, et M. Thomas Chapais rédacteur du *Courrier du Canada*.

CAUSERIE AGRICOLE

ENSILAGE DES FOURRAGES VERTS.

La question de l'ensilage des fourrages verts (leur enfouissement dans les silos), si longtemps controversée, est à l'état de pratique générale en France et aux Etats-Unis; et l'on a acquis la certitude qu'au point de vue de la bonne conservation des fourrages et de leur qualité nutritive cette opération était très avantageuse: c'est ce qu'affirment plusieurs agonomes Canadiens, notamment l'Hon. M. Louis Beau-bien, qui en ont fait l'essai et qui le recommandent chaleureusement aux éleveurs de bétail.

Nous croyons utile à nos lecteurs de publier sur cette question un remarquable article que nous empruntons à la *Revue d'économie rurale* publiée à Paris,

Voici ce qu'écrivait un agronome célèbre, M. A. de Lavalotte, dans la *Revue d'économie rurale*, numéro du 2 juillet courant :

L'ensilage des maïs (blé-d'inde) est passé dans les habitudes des cultivateurs, et il est aujourd'hui acquis que l'ensilage de cette plante précieuse donne les résultats les plus satisfaisants et facilite la tenue dans la ferme d'un nombre d'animaux bien plus considérable, ce qui constitue la richesse de la ferme.

Oh ! oui, c'est le maïs qui fournit la ration d'une vache au prix de revient le moins élevé, et nous pouvons ajouter que cette culture produit énormément, puisque l'on peut facilement obtenir 80 à 90,000 kilogrammes (le kilogramme est égal à deux livres) de maïs vert à l'hectare (l'hectare est égal à 291 perches), après avoir déjà pris sur le même terrain 20 à 25,000 kilog. de seigle vert semé à l'automne précédent.

Il y a donc lieu, comme nous l'avons déjà conseillé bien des fois, de semer la plus grande quantité possible de maïs-fourrage, surtout lorsque l'on possède des terrains un peu humides, à travers lesquels le barrage d'un ruisseau, d'une petite rivière, peut amener de bienfaisantes filtrations. Oh ! dans ces terres, la production du maïs n'a pas de limites, pourvu que l'engrais et particulièrement l'engrais azoté soit employé en grande abondance.

L'appétit vient en mangeant, c'est le cas de le dire, et les ensileurs de maïs ont pensé qu'ils ensileraient aussi avec profit tous les fourrages verts, quelque soit leur nature. Ils se sont donc livrés à de nombreux essais, et les résultats ont été tout à fait satisfaisants. Le système est surtout employé avec avantage lorsque des pluies incessantes empêchent les fanages des foin dans de bonnes conditions.

On place les fourrages, dès qu'ils sont fauchés, dans des silos creusés dans la terre ayant la forme d'une ollipse (courbe fermée \circ). Ces silos sont construits en maçonnerie et enduits de ciment, ou bien restant à l'état naturel lorsque le sol est argileux, suffisamment compact pour former un vase dont les parois sont solides. Le propriétaire seul est apte à choisir le système qui lui paraît le meilleur. Mais nous avons un faible pour les silos en maçonnerie revêtus en ciment, qui coûtent plus cher, à la vérité, seulement la différence de prix est bientôt retrouvée par la meilleure conservation des fourrages et par l'absence d'un déchet quelconque.

Dès que les fourrages, quelle que soit leur nature, sont coupés, on les transporte dans le silo et on les tasse le plus fortement possible, surtout près des parois, afin qu'il ne reste aucun vide et que l'air ne puisse pas pénétrer dans l'intérieur. Lorsque le silo est plein, c'est-à-dire lorsqu'il débordé, ce qui est nécessaire, car le tassement fait bien vite baisser le fourrage ; on place dessus de petites planches, dites voliges (petites planches minces), que l'on charge d'un poids de 700, 800 et même 1,000 kilog. par mètre carré. C'est là un point très important qu'il faut bien se garder de négliger, car la pression continue favorise l'expulsion de l'air et prévient ainsi la décomposition de la masse. On se sert de pierres, de bois, que l'on veut faire sécher, ou de tout autre objet lourd que l'on peut avoir à sa disposition.

Faut-il établir un toit au-dessus des silos ? Les avis sont partagés à ce sujet, mais nous ne croyons pas

qu'un toit soit absolument nécessaire, car même l'eau de pluie qui pourrait s'introduire dans les silos n'est pas nuisible, comme nous le verrons plus tard.

Quelques propriétaires ne prennent pas toutes ces précautions ; ils placent tout simplement l'herbe coupée dans le coin d'un hangar, exposée à l'air, et ils recouvrent le tas d'un plancher mobile chargé de pierres, à raison de 1,000 à 1,200 kilog. par mètre carré. Ces silos, entamés quelques mois après, ont donné une nourriture aussi bien conservée que celle placée dans des silos ordinaires. C'est du moins ce qu'affirment plusieurs de mes amis cultivateurs qui en ont fait eux-mêmes l'essai. L'un d'eux, M. Rouvière, a été encore plus hardi, et il a établi un silo au milieu d'une cour, et la réussite a été complète.

On doit amener les fourrages, aussitôt après la coupe, sans attendre un commencement de dessiccation. L'humidité, comme nous l'avons déjà dit, n'est pas un inconvénient : au contraire, la pluie n'est pas même un obstacle à l'ensilage. On étend le fourrage aussi uniformément que possible, et on monte le tas d'aplomb, afin d'éviter les éboulements. Il ne faut pas opérer trop vite, afin qu'il se produise un commencement de fermentation propre à améliorer les matières ensilées, à attendrir les végétaux, favoriser l'affaissement et le chargement.

On recouvre le tas de planches de sapin ayant un pouce d'épaisseur et six à huit pouces de largeur. Ces planches débordent de quelques pouces sur les parois latérales du tas. Elles seront assez rigides et assez élastiques en même temps pour supporter une pression énergique et la transmettre uniformément à la masse. On couvre ensuite le plancher mobile de terre, de bois de chauffage, de pierres ou de matériaux quelconques, à raison de 1,000 à 1,200 kilog. par mètre carré.

Afin de faciliter le débit des fourrages, conservés au fur et à mesure des besoins, on charge le plancher d'une succession de petits murs de pierres parallèles indépendantes les unes des autres, par conséquent faciles à démolir, sans rien déranger à l'ensemble de la couverture, dont les frais sont les mêmes, quelque soit la hauteur du silo ; par conséquent il y a intérêt à donner au tas la hauteur la plus considérable, ce qui implique la nécessité d'appuis pour la stabilité de la meule. Sans cela, il deviendrait fort embarrassant d'élever le tas à une grande hauteur et de le charger d'un très gros poids sans compromettre l'équilibre de la masse. C'est pour cela qu'il est bon de placer les fourrages dans le coin d'un hangar, car de cette façon la meule est soutenue par deux faces, et puis on pourrait planter de forts piquets des deux autres côtés, et mettre de fortes planches sulfatées, au besoin, pour qu'elles se conservent mieux, et on obtiendrait ainsi un vrai silo, en quelque sorte fermé de tous les côtés. Par suite, les végétaux verts seraient parfaitement maintenus, et nous ajouterons que probablement il y aurait moins de déchet.

Si l'on n'a pas de hangar disponible, il convient, dit M. Cormou-Houlès, de donner au silo un point d'appui solide ; peut-être pourrait-on se servir d'un arbre ébranlé qui deviendrait l'axe du silo, et autour duquel les fourrages formeraient une espèce de coiture végétale.

Dans tous les cas, il est certain que l'ensilage ordinaire dans des silos construits avec soin, ou bien pratiqué suivant le procédé que nous venons d'indiquer doit être essayé d'une façon générale par tous les cultivateurs, surtout pour les regains qu'il est souvent fort difficile et même impossible de faire sécher, à cause de la saison avancée à laquelle ont lieu les coupages. Une expérience en petit ne coûte, d'ailleurs, presque rien; il suffit de prendre un mauvais tonneau un peu grand, défoncé d'un côté et de le remplir de fourrage vert aussitôt après le fauchage, et de le charger fortement comme nous l'avons indiqué ci-dessus, on verra qu'après un temps plus ou moins long, ces fourrages, parfaitement conservés, sont mangés avec plaisir et avec avidité par les animaux, et par suite, il en résultera une grande économie. On peut aussi essayer la conservation des fourrages en les plaçant dans le coin d'un hangar ou dans un lieu quelconque placé au rez-de-chaussée d'un bâtiment, et, de cette façon, on saura parfaitement à quoi s'en tenir.

Nous avons dit qu'il n'y avait aucun inconvénient à placer dans des silos les fourrages humides, mouillés et même nageant dans l'eau. En voici la preuve :

Un grand propriétaire, bien connu du monde agricole, avait fait creuser de larges silos dans un sol peu compact et dans lequel les filtrations avaient lieu facilement; quel ne fut pas l'étonnement de ce propriétaire, lorsqu'il vit que tous les fourrages ensilés nageaient dans l'eau; naturellement il les crut complètement perdus et en fit son deuil; cependant il les laissa dans cet état sans s'en préoccuper davantage, mais, après un temps assez long, il eut la curiosité de voir ce qu'étaient devenus ces fourrages, ils n'étaient pas dans un trop mauvais état et il les fit servir à ses animaux qui les trouvèrent complètement à leur goût et se mirent à les dévorer à belles dents, ce qui démontrait très bien qu'il n'existait aucune altération et que la conservation était complète; tous ces fourrages ont été consommés, sans qu'il s'en soit perdu un seul brin. C'est facile à comprendre: les matières végétales ensilées ont été conservées comme les petits pois, les haricots, les asperges dans des bocaux. Il ne faudrait cependant pas abuser de ce mode de conservation qui pourrait offrir des inconvénients.

L'ensilage des fourrages verts a pris une grande extension en Angleterre, et on a cherché à améliorer les procédés usités en France. On s'est surtout occupé de la compression mécanique des silos, et M. Reynolds a obtenu des résultats passablement satisfaisants; au lieu de se servir de pierres ou autres objets pour charger les silos, cet inventeur fait usage d'un mécanisme, au moyen duquel il obtient un fort serrage. A cet effet, on fixe des paires de chaînes au fond du silo ou à la partie inférieure des parois, ces chaînes sont maintenues verticalement pendant que l'on remplit le silo; lorsque l'opération est terminée, on couvre de planches, puis, entre les deux chaînes qui forment paire, on place une traverse dont les extrémités portent des supports pour deux rouleaux hexagones tournant sur leur axe; les chaînes sont placées sur les rouleaux, de telle sorte que les mailles coïncident avec les faces plates; un tendeur à manivelle est placé entre les deux chaînes auxquelles on le relie. En tournant la manivelle du tendeur, on

opère sur la masse une pression qui fait descendre les traverses, les planches, et comprime les fourrages. On répète plusieurs fois la manœuvre du serrage, suivant que l'on veut obtenir une plus ou moins grande pression. Puis on arrête les chaînes par des goupilles; à leur passage sur les rouleaux, après avoir enlevé ces rouleaux, dans un silo de huit mètres de largeur, on établit deux traverses, et trois dans un silo de douze mètres. Un seul homme peut faire manœuvrer un tendeur; la pression peut atteindre 8,000 kilog. qui, répartie sur une surface de seize mètres carrés, fournit une pression de 500 kilog. par mètre carré, pour douze mètres, une pression de 750 kilog. Le travail se fait rapidement, mais il faut bien se rendre compte de ce travail et savoir s'il a été fait régulièrement. Ce système diminue sensiblement la main-d'œuvre. La dépense varie suivant les dimensions du rouleau, par conséquent, suivant le nombre de traverses et de chaînes, car un tendeur et deux rouleaux suffisent pour toutes les chaînes.

On peut aussi faire usage de ce système pour la compression des fourrages conservés à l'air libre. Seulement, les chaînes sont reliées à des ancrs fixés solidement dans le sol, en se servant du même système de traverses et de tendeurs.

Ne serait-il pas possible d'exercer la pression au moyen d'un long levier enlacé à des chaînes avec un cran dans le genre du système appliqué aux pressoirs Mabile et autres. On pourrait aussi se servir du système complet de ces pressoirs en fixant la vis au fond du silo. Il en résulterait une dépense, mais une dépense qui, une fois faite, durerait toujours, et, en définitive, on y trouverait une économie.

Quel que soit le système employé, nous ne saurions trop engager les habitants des campagnes à faire différents essais d'ensilage sur une petite échelle, afin d'entrer dans une voie plus large, en cas de réussite. Nous pouvons affirmer d'avance, en tenant compte de tout ce que nous avons vu, que les résultats seront très satisfaisants, et puis on parviendra ainsi à sauver des fourrages le plus souvent perdus ou tout au moins gravement compromis.

Destruction des plantes nuisibles.

Ne doit-on pas s'allarmer et être étonnés de voir nos champs pour la plupart couverts de mauvaises herbes, sans que l'on songe guère à s'en débarrasser, à les extirper. On prétend le manque de temps pour se livrer à cette opération. Le temps n'est pas perdu, puisque le travail d'extermination de vos récoltes se fait: les mauvaises herbes qui sont actuellement à leur œuvre de destruction vous le feront payer chèrement à l'automne, en vous enlevant pour leur part de salaire la moitié et plus de vos récoltes.

Le temps est venu de penser à extirper les mauvaises herbes qui fourmillent dans vos champs. Si vous laissez croître ces herbes, si vous les laissez passer fleur, leurs graines se répandront parmi les plantes cultivées, de quelque espèce que ce soit, blé, avoine, mil, trèfle, etc., et vous ne devrez pas, par conséquent, vous attendre à une récolte lucrative, soit en grains, soit en fourrages.

Un champ exempt de mauvaises herbes, un champ où l'on voit même la main-d'œuvre employée active-

ment à l'extirpation des mauvaises herbes de toutes sortes, prouve évidemment que son propriétaire veut avoir une bonne et une abondante récolte et qu'il entend être largement payé de ses frais de bonne culture. Mais quand on voit une terre cultivée avec la plus extrême négligence; là où il croît presque autant d'herbes nuisibles que de plantes utiles, on doit en conclure que le désir de suivre un bon système d'économie rurale n'entre pour rien dans la pensée du cultivateur. On ne peut, tous les cultivateurs le savent, faire croître une moisson abondante au milieu de mauvaises plantes: l'agriculture ne peut être florissante, s'il y a négligence dans les choses essentielles; et s'il y en a une qui doit attirer tout particulièrement l'attention des cultivateurs, c'est bien l'extirpation de mauvaises herbes qui fourmillent dans un champ. Si, comme excuse, on prétend le manque de moyen, d'un autre côté il est ridicule de dire que le sarclage et l'arrachage des plantes nuisibles coûtent plus qu'ils ne valent; si les récoltes ne dédommaient pas du sarclage des plantes racines comme des herbes nuisibles parmi les graines et dans les prairies, mieux vaudrait n'en point produire et renoncer entièrement à l'agriculture.

Il y a une quinzaine de jours, nous avons vu les élèves de l'école d'agriculture de Ste-Anne, activement à l'œuvre à l'extirpation des mauvaises herbes dans les différents champs de la ferme modèle; tandis que les cultivateurs voisins demeuraient complètement indifférents à ce travail sur leur propriété. Nécessairement, pour cette année, la ferme du Colège aura à y gagner par ce travail; mais l'année prochaine, le même ouvrage sera à recommencer; car d'ici à la fin de l'été, le vent entraînera sur leur ferme, les graines des mauvaises herbes que leurs voisins auront laissées végéter dans leurs propres champs.

Dans ce travail absolument nécessaire pour assurer une bonne récolte, tous les cultivateurs d'une même paroisse doivent y mettre la main, se mettre résolument et activement à l'œuvre, à l'extirpation des mauvaises herbes qui se multiplient davantage chaque année. C'est un devoir impérieux que les cultivateurs se doivent mutuellement pour leur propre protection.

Nous avons la "fête des arbres" et il serait désirable qu'on eût aussi "la fête des plantes nuisibles" non seulement pour une journée, mais pour une semaine. Il n'y aurait pas trop de travail d'une semaine consacré au sarclage et à l'extirpation des mauvaises herbes, pour prendre le dessus sur elles. Le temps choisi devrait être le moment où ces mauvaises herbes entrent en fleur, mais non après. Tout le monde devrait être obligé de prendre part à ce travail, sur sa propre ferme. Inutile de dire que si nous essayons de ce moyen pendant deux ou trois ans qu'après ce temps nos champs ne présenteraient pas l'apparence désastreuse dans laquelle nous les voyons actuellement.

Ce travail, rendu obligatoire par une loi spéciale, devrait se rapporter non-seulement à nos champs en culture, mais aussi à l'égard de nos routes publiques qui sont autant de pépinières de mauvaises herbes que nous tenons sciemment en réserve dans le but d'appauvrir davantage les champs en culture qui avoisinent les routes publiques.

S'il arrivait à un cultivateur de voir un de ses voisins arracher soigneusement quelques-unes des mau-

vaises herbes pour lesquelles nous avons tant de dédain lorsqu'elles poussent dans nos champs, et le voir les transporter dans un coin de son jardin pour en soigner la culture, il traiterait ce voisin d'insensé. Eh bien! les mauvaises plantes que nous laissons pousser chaque côté de nos routes publiques sont autant de plantes que nous cultivons avec le plus grand soin, puisque chaque printemps nous enrichissons, avec soin, avec les curures des fossés, le terrain qui borde le chemin. Ces plantes poussent avec la plus grande vigueur, elles mûrissent leurs graines on ne peut mieux, pour plus tard être transportées, par le vent, dans nos champs en culture. Et nous nous croisons les bras en présence de cette végétation qui se fait à notre détriment. De grâce, détruisons les mauvaises herbes partout: dans les champs et à chaque côté de nos chemins publics car elles ne servent qu'à épuiser nos champs à l'état de culture.

Les pommes de terre pour la volaille.

Les pommes de terre cuites sont données avec profit aux poules, après la mue, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre; mais comme cette nourriture les engraisse beaucoup trop, et, à partir du mois de janvier, il convient de supprimer les pommes de terre et de les remplacer par des graines échauffantes pour provoquer la ponte.

Apiculture.

Manière de nourrir les abeilles.—La manière de nourrir les abeilles varie selon le temps où on leur donne de la nourriture; lorsqu'on en donne aux essaims ou aux abeilles qu'on a transvasés, il suffit de mettre dans leurs ruches des rayons garnis de miel, ou des rayons vides qu'on garnit de sirop ou de miel. Si ce sont des ruches qu'on veut mettre en état de passer l'hiver, on se sert des mêmes moyens, mais alors il faut fermer l'entrée de la ruche pour empêcher les autres abeilles, qui seraient attirées par l'odeur du miel, de venir enlever la provision destinée à celles qui en ont besoin. Cette précaution est aussi nécessaire lorsqu'on transvase les ruches en été, ou lorsqu'on leur donne de la nourriture au printemps.

Si on est obligé de nourrir les abeilles dans l'hiver, les moyens doivent être différents: comme les abeilles ne descendent au bas de la ruche que très difficilement, la nourriture que l'on y mettrait serait inutile et ne les empêcherait pas de mourir de faim; c'est par le haut de la ruche qu'il faut leur donner de la nourriture dans cette saison: pour cet effet, on rompt une bouteille de sirop, on recouvre son ouverture d'une toile en double qu'on lie bien autour du cou de la bouteille; on enlève le bouchon qui est au haut de la ruche, et l'on y introduit le cou de la bouteille qui, étant dans une position renversée, laisse suinter à travers le linge le sirop que les abeilles recueillent.

Choses et autres.

Culture du tournesol (soleil).—Nous lisons dans la *Propagateur catholique* publié à la Nouvelle-Orléans: "Nous avons à nos bureaux un hélianthe ou tournesol, que nous a apporté M. Victor Barthe, qui a dix pouces de diamètre. Nous en avons la graine. Nous l'offrons à ceux qui désirent en semer, et la

somme de cinq piastres est offerte à quiconque réussira à produire, l'année prochaine, une plante plus grosse que celle de M. Barthe. La graine est un excellent aliment pour les volailles et les animaux, et la culture en est facile. On prétend, en outre, que le tournesol (soleil) a la vertu d'assainir l'atmosphère, et est un grand préservatif contre les fièvres putrides.

La ponte des poules.—La proportion des bonnes pondeuses entre les mauvaises, est de trois à quatre œufs contre un. Les poules bonnes pondeuses produisent par exception, chacune jusqu'à 250 œufs pendant l'année. Cependant on considère comme bonne pondeuse une poule produisant 200 œufs annuellement. Un éleveur de poules aux Etats-Unis dit que le plus qu'il a pu obtenir de douze poules a été de 147 œufs par poule; tandis que sur deux cents poules de différentes races, il a obtenu en moyenne 102 œufs par chaque poule. Dans ce dernier cas, son poulailler se composait de huit races différentes, parmi lesquelles il y avait de vieilles et de jeunes poules, et un certain nombre d'entre elles avaient été employées à la couvaison ou à élever leurs poulets.

L'eau à donner aux poules.—Si vous voulez éviter les maladies chez vos poules, ayez soin de leur donner de l'eau fraîche tous jours et avoir la précaution de bien nettoyer à chaque fois les vases ou auges qui contiennent cette eau. Il ne faut jamais laisser manquer d'eau aux poules. En hiver l'eau doit être placée dans un endroit où la neige ne puisse y atteindre. L'eau de neige, bue en quantité par les poules, les fera maigrir et les affaiblira considérablement. Le poulailler doit être tenu constamment dans le plus grand état de propreté pendant tout le cours de l'année.

RECETTES

Moyen de préserver le fer de la rouille.

Prenez de la cire vierge fondue, et frottez-en l'objet que vous voulez préserver de la rouille. Lorsque l'enduit sera sec, faites chauffer le fer avec un morceau de drap sec, jusqu'à ce que le premier poli soit rétabli. Par ce moyen, tous les pores du métal sont remplis sans qu'il perde rien de son apparence, et la rouille ne l'attaquera point, à moins qu'on le laisse imprudemment exposé à une humidité constante.

Remède pour guérir les moutons empoisonnés.

Mettez une poignée de sel de cuisine ou sel fin dans la bouche du mouton empoisonné, et tenez-lui la bouche fermée jusqu'à ce qu'il en ait avalé une quantité suffisante, ou faites-lui avaler de l'eau dans laquelle vous aurez fait fondre une bonne cuillerée de sel. La guérison sera prompte et assurée.

Avis à MM. les Curés.

ORGUE A VENDRE

A DES CONDITIONS FACILES

PAR LA

Corporation du Collège de Ste-Anne

La Corporation du Collège de Ste-Anne offre en vente l'orgue de la Chapelle.

Quoiqu'insuffisant pour accompagner le grand chœur des élèves du Collège, cet instrument peut cependant soutenir un chœur ordinaire de paroisse.

Cet orgue est estimé à \$200 par M. Mitchell, facteur d'orgues à Montréal, mais le Collège le donnera pour \$150. Remonté de nouveau, cet orgue sera excellent et ne coûtera que \$180 au plus, comprenant le prix d'achat et de réparation.

La Corporation du Collège offre les meilleures conditions de paiement, et se contentera même de l'intérêt annuel.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à OTTAWA jusqu'à MIDI le 14 AOUT PROCHAIN pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas aller et retourner, entre les endroits ci-dessous mentionnés à partir du 1ER OCTOBRE PROCHAIN :

ELGIN ROAD et la STATION DU CHEMIN DE FER trois fois par semaine ;

ISLE AUX GRUES et MONTMAGNY, deux fois par semaine ;

ISLE-VERTE et N.-D. DE L'ISLE-VERTE, une fois par semaine ;

STE-ANNE DE LA POCATIERE et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en vue aux Bureaux de Poste ci-haut mentionnés, ou au Bureau du soussigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }

Québec, 11 Juillet 1885. }

23 juillet 1885.

ECREMEUSE DE LAVAL!

INSTRUMENTS de Paterson & Frère : Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herses et Cultivateurs à dents à ressort, Faucheuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lieuses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la Compagnie Manufacturière Massey : Faucheuses Toronto, Râteaux, etc.

INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Houes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre.

PETITS SEMOIRS A GRAINES DE RANDOLPH,

Fonctionnant à l'aide de la main, expédiés par la Poste pour \$1.75.

Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Charrues écossaises toute de fer, Charrues de Lamoureux, Charrues tourne-oreille pour côtes, Herses carrées montant en bois, Herses toutes de fer, Herses-grubblers de fer, Boulevers à roues pour 2 chevaux, Cultivateurs, Sarcloirs et Renseigneurs, Arrache-souches et pierres, Baratto & Malaxeur de Linch. Seaux à traire les vaches. Chargeurs de foin, Tomberaux à étendre le fumier, Machines à battre, Cribles vaneurs et séparateurs.

Machines à moudre de Vessot.

Ustensiles de beurrerie et engins à vapeur, sur commande, etc. Assortiment de pièces de réparations pour instruments ci-dessus nommés, pour ceux de la maison Beauchemin & Fils pour faucheuses, Buckey, etc. Dents de Faucheuses. Tordeuses.

Moulins à soie portatifs, Machine à battre à la vapeur, Matériel de fromagerie.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec.

28 mai 1885.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
16, Rue St Jacques, MONTREAL

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamonraaka et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

A VENDRE

Des terres situées au Lac Témiscouata et à St Honoré, devant être traversées par le chemin de fer de Woodstock, maintenant en voie de construction.

A vendre ou à louer: un bel emplacement avec maison, étables et une boulangerie. Le tout dans des places centrales de Fraserville.

S'adresser à

L. A. LANGLAIS, Avocat.

A VENDRE

À LA

FERME-MODELE DU COLLEGE DE STE ANNE :

2 taureaux Ayrshire, avec pedigree, de 5 ans.
1 taureau Ayrshire, avec pedigree, de 1 an.
2 taureaux Ayrshire, avec pedigree, de 1 mois.
1 taureau Durham, sans pedigree, de 3 ans.

Aussi : plusieurs taureaux et génisses Ayrshire de 1 mois, sans pedigree.

S'adresser à

JOSEPH ROY,

Directeur de la ferme-modèle,
Ste Anne de la Pocatière.

**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

1885---Arrangement pour la saison d'été---1885

Le et après lundi, 1er juin, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.18 A. M.
Pour St Jean et Halifax..	10.35 A. M.
Pour Lévis.....	10.58 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	4.27 P. M.
Pour Lévis.....	5.08 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	9.40 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Monoton, N. Bk., 28 mai 1885.

A VENDRE

Bétail Ayrshire : veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree ; un jeune taureau Ayrshire de deux ans, pure race, avec pedigree.

Aussi : Moutons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,
ST MARC, Comté Verchères, P. Q.

AUX CULTIVATEURS !

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants :

Arrache pierres et Souches, Aiguiseur de Faulx, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Bouleverseurs à deux chevaux, Brouettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-sol, Charrues tournantes en versoir mobile pour côteaux, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Sulky.

Cremoirs, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarcelours et rancheausseurs.

Faucheuses pour un et deux chevaux améliorées, Faneuses pour étendre le foin.

Fourneaux agricoles de 30 à 75 gollons.

Godendard et Machine à scier les bûches.

Herses rotatoires, Herses carrées pour un et deux chevaux, Herses améliorées à charnière, Houe et Cultivateur à roues ; Houe à la main, Hache-paille (assortis) s'aiguissant lui-même, Leviers pour graisser les roues de voitures, Laveuses mécaniques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Scies rondes s'adaptant à un pouvoir quelconque, Manipulateurs mécaniques pour le beurre, Presse à foin, Rateaux à cheval améliorés.

Semoirs à graines de jardin, Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Teneur de sac pour empêcher, Tombereaux écossais, Tombereaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSSI : pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles.

CHEZ

CHARLES T. COTÉ,

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

MAGASIN --- 191, RUE ST PAUL. } QUÉBEC.
FABRIQUE : 4 et 6, RUE DES BAINS. }

VEAUX CANADIENS-JERSEYS, A VENDRE.

Les mères de ces veaux proviennent d'un superbe taureau Jersey pur sang, frère de MARY ANN OF ST LAMBERTS, laquelle a produit 867 LIVRES DE BEURRE DANS ONZE MOIS. Le père de ces veaux est également un Jersey pur de grand prix.—Il a coûté \$500 A TROIS MOIS et il a été importé par

M. ROMES STEPHENS, DE ST LAMBERT,

l'éleveur de MARY ANN. Ce taureau est également magnifique

On peut voir ces veaux, ainsi que leur père et mère, sur la ferme du soussigné à Trois-Rivières, en s'adressant à M. Thomas Fortin, Chemin des Forges.

Pour tous autres détails, s'adresser à

ED. A. BARNARD,
Directeur de l'agriculture, Québec.